

Dimanche 6 mai
6^{ème} dimanche de Pâques



Ac 10, 25-26.34-35.44-48
Ps 97 (98), 1, 2-3ab, 3cd-4
1 Jn 4, 7-10
Jn 15, 9-17

« Dieu nous a fait régner aux cieux, dans le Christ Jésus »

Jeudi, nous célébrons la fête de la montée au ciel de notre Seigneur Jésus Christ ; préparons notre cœur pour qu'il y monte avec lui.

« *"Vous êtes ressuscités avec le Christ. Recherchez donc les réalités d'en haut : c'est là qu'est le Christ, assis à la droite de Dieu. Le but de votre vie est en haut, et non pas sur la terre."* (Col 3, 1-2) De même que lui est monté, mais sans s'éloigner de nous, de même sommes-nous déjà là-haut avec lui, et pourtant ce qu'il nous a promis ne s'est pas encore réalisé dans notre corps.

Il a déjà été élevé au-dessus des cieux ; cependant il souffre sur la terre toutes les peines que nous ressentons, nous ses membres. (...) Lui, alors qu'il est là-bas, est aussi avec nous ; et nous, alors que nous sommes ici, sommes aussi avec lui. Lui fait cela par sa divinité, sa puissance, son amour ; et nous, si nous ne pouvons pas le faire comme lui par la divinité, nous le pouvons cependant par l'amour, mais en lui.

Lui ne s'est pas éloigné du ciel lorsqu'il en est descendu pour venir vers nous ; et il ne s'est pas éloigné de nous lorsqu'il est monté pour revenir au ciel. Il était là-haut, tout en étant ici-bas ; lui-même en témoigne : *"Nul n'est monté au ciel, sinon celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme, qui est au ciel."* (Jn 3, 13) ~

Il a parlé ainsi en raison de l'unité qui existe entre lui et nous : il est notre tête, et nous sommes son corps. Il est descendu du ciel par miséricorde, et lui seul y est monté, mais par la grâce nous aussi sommes montés en sa personne : (...) l'unité du corps ne lui permet pas de se séparer de la tête. »

Les rendez-vous de la paroisse

*Du mardi au vendredi messe à 8h et 17h, adoration de 17h30 à 19h30
et messe le samedi à 9h et messe anticipée à 18h DANS L'ÉGLISE, Chapelle de la Vierge*

Dimanche 6	6^{ème} Dimanche de Pâques 9h45 à 10h45 – Temps Biblique du dimanche matin – Salle Isaïe 11h00 – Pré-catéchisme – Sacristie 12h00 – Prière des frères
Mercredi 9	17h30 – Aumônerie 6 ^{ème} et 5 ^{ème}
Jeudi 10	11h et 18h – Solennité de l'Ascension du Seigneur
Vendredi 11	16h00 – Aumônerie 4 ^{ème} et 3 ^{ème} 19h00 – Aumônerie Lycée
Samedi 12	17h00 – Chapelet – Eglise, chapelle de la Vierge
Dimanche 13	7^{ème} Dimanche de Pâques 12h00 – Prière des frères



6 mai : un dimanche sous le signe de la rencontre et de la bonne humeur !

Le Dorothy vous invite à passer une journée conviviale et animée ! Ils seront heureux de partager ce moment avec vous.

**RDV à 12h30 pour un déjeuner partagé avec un buffet garni de ce que chacun peut et veut apporter.
85, rue de Ménilmontant**

Solennité de l'Ascension

Messes le jeudi 10 mai, 11h00 et 18h00.

Ce jeudi, 40 jours après la Résurrection du Seigneur, l'Église célèbre le mystère de son Ascension. Jésus, le Verbe de Dieu fait homme, la 2^{ème} personne de la Trinité qui s'est incarnée pour nous montrer le Visage de Dieu, Jésus ressuscité entre dans sa Gloire et remonte auprès du Père, ouvrant ainsi la voie à toute l'humanité auprès de Dieu.



Neuvaine à l'Esprit Saint

Pour nous préparer à recevoir l'Esprit Saint, comme les Apôtres réunis autour de la Vierge Marie au Cénacle entre l'Ascension et la Pentecôte, la paroisse vous propose de participer à une neuvaine à l'Esprit Saint. Pendant 9 jours, recevez par mail;

- un court texte biblique sur l'Esprit,
- un bref commentaire,
- une intention de prière pour la paroisse,
- un chant à l'Esprit Saint (du Grégorien à la pop louange!)
- le texte du Veni Sancte Spiritus.



Pour participer, rien de plus simple;

il suffit de d'aller sur le site de la paroisse pour inscrire votre mail : ww.notredamedelacroix.com



MESSES DE LA PENTECOTE

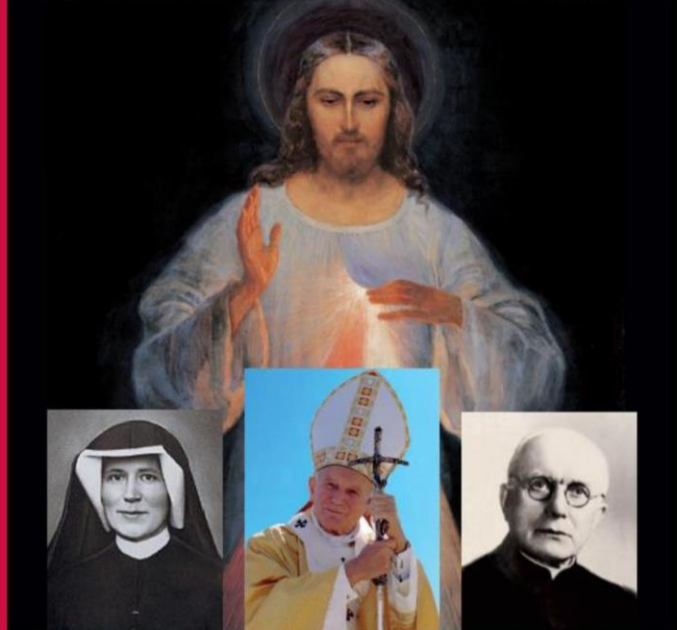
PENTECOTE :

« Aujourd'hui, Seigneur, par le mystère de la Pentecôte, tu sanctifies ton Eglise chez tous les peuples et dans toutes les nations; répands les dons du Saint-Esprit sur l'immensité du monde, et continue dans les cœurs des croyants l'œuvre d'amour que tu as entreprise au début de la prédication évangélique. »

- Messe de 18h le samedi 19 mai
- Messe de 11h, le dimanche 20 mai suivie d'un apéritif de toutes les nations
- Messe de 18h, le 20 mai

Viens Seigneur, répands ton esprit saint sur toutes les nations

Venez prier la Miséricorde Divine



*Auprès des reliques de sainte Faustine, saint Jean-Paul II
et du bienheureux Michel Sopocko*

Samedi 26 mai 2018

**Paroisse de Notre-Dame de la Croix
75020 Paris**

VEILLÉE

DE LA MISÉRICORDE DIVINE

*Paroisse Notre-Dame de la Croix
3 place Ménilmontant
75020 Paris*

Samedi 26 mai 2018

- 18h00 : Messe
- 19h00 : Présentation du Message de la Miséricorde Divine par l'Association Pour la Miséricorde Divine (www.pourlamisericordedivine.org)
- 20h00 : Vénération des reliques de sainte Faustine, saint Jean-Paul II et du bienheureux Michel Sopocko
- 20h30 : Adoration du Très Saint-Sacrement

**POSSIBILITÉ DE SE CONFESSER AU
COURS DE LA VEILLÉE**

RENSEIGNEMENT : 01.58.70.07.10



Pour la Miséricorde Divine
Jésus j'ai confiance en Toi

Camp d'été pour les collégiens

Du 1^{er} au 8 juillet 2018, l'association La Source de Ménilmontant organise un séjour de vacances pour les collégiens, sur la commune de Saint Gervais les Bains (au pied du Mont Blanc). Au programme : grands-jeux, randonnées, rafting....



Attention, places limitées !

**Notez déjà la réunion d'information le jeudi 17 mai à 19h30 salle des Fresques
- 4, rue d'Eupatoria -**

Renseignements et inscriptions auprès de Georges de Robien ou du père Matthieu.
g.de.robien@orange.fr // matthieu.jannin@orange.fr

LE DON D'ORGANE À TOUT PRIX ?

Les nombreuses attentes de greffes interpellent. Mais elles ne peuvent dispenser de respecter la liberté du « don ». L'élargissement du principe de « consentement présumé » ne respecte plus la volonté du « donneur » ni de ses proches. Une forme de « nationalisation » du corps qui pourrait aboutir à des dérives commerciales.

Qu'est-ce qui est en jeu ?

La question est d'assouplir les règles régulant les pratiques de prélèvement et de transplantations, notamment les principes d'anonymat, de gratuité et de consentement au don. Des lois ont déjà constamment élargi le cercle des donneurs potentiels entre personnes vivantes. Elles ont également établi le principe de « consentement présumé » si la personne décédée n'a pas clairement exprimé son refus au préalable, et ont réduit le rôle de la famille dans le processus de décision.

QUELS SONT LES ARGUMENTS AVANCÉS ?

Malgré la hausse du nombre de greffes, actuellement, toutes les demandes ne sont pas satisfaites. Pour réduire l'écart entre le nombre de personnes en attente et le nombre de dons d'organes, il faut faire baisser le « taux d'opposition » des familles.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX ÉTHIQUES ?

- **Consentement imposé** : prélever un organe à partir d'un consentement « présumé », sans consultation de la famille, reviendrait à une « nationalisation » du corps. Il faut donc veiller à ce que le consentement « présumé » ne devienne pas un consentement « imposé ». Le recueil d'avis auprès des familles devrait être à nouveau une règle. En complément, un effort pédagogique devrait être développé, très en amont, pour faire tomber certaines peurs.
- **Fins thérapeutiques versus scientifiques** : ne pas distinguer les fins thérapeutiques des fins scientifiques dans les procédures actuelles n'est pas respectueux du citoyen. Quelqu'un devrait pouvoir accepter le don au titre de la solidarité et refuser le don au titre de la recherche.
- **Trafic d'organes** : l'élargissement progressif des donneurs potentiels entre vivants pourrait favoriser une certaine forme de trafic d'organes, surtout si le principe de gratuité du don était remis en cause. Nous risquons d'aller vers une marchandisation du corps humain. Il faut favoriser une culture et une logique du don, soutenue depuis toujours par l'Église, sans entrer dans une logique marchande.